

COMMUNE DE BOFFRES

Compte – Rendu N° 03-2017

Réunion du Conseil municipal du 4 AVRIL 2017

L'an deux mil dix sept le 4 AVRIL à 20 heures 00.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Bos, Blanc, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, de Pampelonne, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Procuration : Mme Kohler à Mr Julien, Mme Bourghelle à Mme Bos

17.018 : Vote des taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote des taux 2017

- Taxe Habitation	8.10%	Produit attendu	58028
- Taxe Foncière (bâti)	12,94%	Produit attendu	70057
- Taxe Foncière (non bâti)	54.02%	Produit attendu	28414

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 14 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire.

17.019 : Vote du compte administratif 2016 et compte de gestion du Trésorier

Monsieur Antoine de Pampelonne 1^{er} adjoint propose le vote du compte administratif 2016 :

<u>Section de fonctionnement</u> : Dépenses	396 648.61
Recettes	555771.10
Excédent reporté	75832.19
Résultat de clôture excédent	234954.68
<u>Section d'investissement</u> : Dépenses	239551.57
Recettes	129721.32
Déficit reporté	4923.19
Restes à réaliser dépenses	4226
Restes à réaliser recettes	2467
Résultat de clôture déficit	114753.44

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 13 voix pour, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, approuve le compte administratif 2016 et le compte de gestion du trésorier 2016.

Considérant que l'excédent de fonctionnement de 234954.68, il est décidé d'affecter la somme de 116512.44 au compte 1068 et 118442.34 au compte 002, excédent de fonctionnement reporté.

17.020 : Vote du Budget Primitif 2017

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote du Budget 2017, arrêté aux sommes suivantes

- Section de fonctionnement en dépenses et recettes : 609365.24
- Section d'investissement en dépenses et recettes : 834436.98

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix approuve le budget primitif 2017.

17.021 : Demandes de Subventions

Le conseil municipal décide par 14 voix pour d'attribuer aux associations suivantes :

- Collège Charles de Foucauld voyage scolaire : 120€ (4 collégiens)
- Association Foyers des jeunes : 100€
- Association Comité des Fêtes : 100€

Par 13 voix pour et 4 abstention, pas de subvention à l'association les accidentés de la vie.

Par 14 voix pour pas de subvention à AIMERGENS .

17.022 : Travaux rénovation énergétique ECOLE : Qualiconsult : Mission contrôle technique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du choix du cabinet QUALICONSULT pour la prestation de contrôle technique dans le cadre de la rénovation énergétique du Groupe scolaire à Boffres . Le montant de la prestation est de 1800€ Ht.

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 14 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire.

17.023 : Rénovation énergétique ECOLE : Qualiconsult : Plan de financement . Demande de subvention

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant et après en avoir délibéré le conseil municipal l'approuve par 14 voix pour :

COMMUNE DE BOFFRES

- Honoraires cabinet architectes	25600HT
- Mission technique et sps	3000HT
- Travaux	320000Ht

Subventions : Développement durable 50000€

Soutien à l'investissement 65000€

SDE 07 20000€

Région 60000€

Autofinancement de la commune 153000€

17.024 : Signature d'une convention pour la valorisation des certificats économies d'énergies

Monsieur le Maire propose la signature d'une convention pour la Délégation de la valorisation des Certificats d'économie d'Énergie au SDE 07 ; pour les dossiers que la commune souhaite valoriser avec le SDE 07 ;

La convention n'implique pas une exclusivité de cessions des CEE au SDE 07.

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 14 voix :

- Accepte les termes de la convention
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention DE GROUPEMENT.

17.025 : SDE 07 : Adhésion de la commune à la compétence « facultative, Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagés.

Monsieur le Maire propose l'adhésion de la commune, à la compétence Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagés, afin de bénéficier de la part du SDE 07, de l'assistance et conseils pour la gestion des consommations, et assistance pour les projets d'investissement en matière énergétique.

Le conseil municipal par 14 voix accepte la proposition d'adhésion.

17.026 : Communauté de communes : Traversée du village, fonds de concours.

La communauté de communes prend en charge les travaux de la traversée du village. L'investissement étant supérieur au crédit budgétaire affecté à la commune pour ses travaux de voirie, la commune apportera un fonds de concours de 190000€ à la CCRC.

La commune percevra la subvention de 140000€ de la région.

17.027 : Remboursement de la caution au locataire F3 les Erables

COMMUNE DE BOFFRES

Le locataire a laissé son appartement F3 qu'il occupait aux Erables, l'état des lieux a été effectué, il convient d'effectuer le remboursement de la caution qui est de 320.46€.

Questions diverses :

Lecture d'un courrier d'une personne souhaitant s'installer en tant que maraîcher. Courrier d'Orange, indiquant l'enlèvement de la cabine Téléphonique située dans le village.

Vu pour être affiché le 5 avril 2017 , conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire
R. EDMONT

